



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Paris, le 11 novembre 2024

Monsieur Andrius Kubilius (Lituanie) - Commissioner for
Defence and Space

Copie – Mrs Henna Virkkunen (Finlande)
Executive Vice-President for Tech Sovereignty, Security
and Democracy, Digital Frontier Technology :

Copie – Mrs Kaja Kallas (Estonie)
High Representative for Foreign Affairs and Security Policy
and Vice-President of the European Commission

(par email) (English version to come)

- PJ : 1) 78 propositions de 20178 sur la défense, la sécurité et les relations internationales
2) courrier au Commissaire Breton sur le choc d'investissement pour faire face aux
conflits de haute intensité.
3) article paru dans La Tribune sur « Intelligence, segmentation, imbrication : à la
recherche d'une solidarité et d'une certaine autonomie industrielle et économique
européenne unie dans la diversité »
4) dossier de contribution OTAN 2030

Monsieur le Commissaire

Pour mémoire, l'I.R.C.E est un Think et Do tank généraliste et indépendant, référencé
dans votre institution, travaillant de façon stratégique et opérationnelle sur les dynamiques
européennes à travers les politiques publiques et les écosystèmes thématiques, dont de défense,
dont armement, sécurité et relations internationales.

En ce jour du 11 novembre qui a remodelé l'Europe et de nombreux équilibres, permettez-
moi de vous envoyer quelques idées et réactions sur chaque thème de votre lettre de mission et
notamment la rédaction d'un livre blanc sur la défense européenne, a priori principalement axée
sur l'industrie mais qui va devoir prendre certaines décisions pour être compétitive face aux
guerres commerciales à venir au-delà des guerres traditionnelles. Loin d'être exhaustives, elles
reprennent, développent ou complètent nos anciennes 78 propositions que vous retrouverez en
pièce jointe, émises en 2018 sur la gouvernance, la stratégie et le marketing industriel et
commercial, la politique de concurrence, la recherche et l'innovation ainsi que la défense
opérationnelle. Elles complètent aussi le long courrier sans réponse envoyé au Commissaire
Breton en janvier 2024 sur son choc à développer face au possible conflit de haute intensité,
également en pièce jointe. Elles reprennent en partie, également en pièce jointe paru il y a
quelques temps dans le Journal La Tribune sur « Intelligence, segmentation, imbrication : à la
recherche d'une solidarité et d'une certaine autonomie industrielle et économique européenne unie
dans la diversité » qui s'applique bien entendu à la défense, où il serait par ailleurs intéressant de

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think Tank des dynamiques européennes

se pencher sur l'ancienne segmentation par spécialisation imposée dans les anciens pays européens « soviétiques » pour en analyser les retours d'expérience à retenir. Elles vont enfin au-delà des états des lieux déjà émis et énumérés que tout le monde désormais connaît en dehors de nous autres spécialistes de la défense et de l'armement, et qu'il n'est pas utile de rappeler sur le nombre de chars différents, etc...

A la lecture des rapports Letta et Draghi, et des nouvelles orientations sur les dispositifs européens de recherche et d'acquisition, d'une façon générale, il convient d'insister sur la constitution de structures fortes face aux concurrences externes, comme le fait déjà Airbus dans le civil, d'ailleurs sans concurrence intérieure. L'autonomie stratégique doit maintenir une veille de plan B sur des choix de capacités non retenues, par des jumeaux numériques industriels civilo-militaires constamment en veille.

La guerre est cyclique et tant que l'économie de guerre n'est pas déclarée, on peut admettre que les industriels ne veuillent pas forcément s'engager sur fonds propres pour le développement d'infrastructures ou des processus industriels avec les risques liés si cette dernière s'arrête subitement. Le financement de la défense, désormais soutenu par l'UE, certes en réaction à une crise pouvant affecter sa sécurité à ses frontières, voire dans un futur état membre, ne doit plus être un tabou et ne plus souffrir de « taxonomie ». La BEI doit donc développer sa nouvelle politique d'investissement pour les infrastructures et les Etats doivent garantir les commandes passées sur les matériels produits, chacun oeuvrant dans son domaine. Comme dans le cadre de l'innovation, où l'UE, à travers l'EIC, participe en haut de bilan à des projets non bancaires, incitant les banques à s'engager, il doit en être de même pour des sujets de défense dont notamment ceux liés à l'armement terrestre, généralement plus spécialisé et moins dual que le naval, l'aéronautique et le spatial, bien au-delà des seuls aspects structurels. Si le risque est moins grand pour des industriels civilo militaires, qui peuvent plus facilement reconverter leur outil de production, ils doivent aussi être soutenus. Comme nous le préconisons il y a quelques années à la Commissaire chargée du numérique, une extension des actions doit continuer à être portée pour la sécurité dont cyber et le cloud et imaginer un fonds spécial afin de garantir le décloisonnement, sauf si cela pose un problème d'éthique de financement. Enfin, chaque investissement risqué peut être délégué par titrisation vers des fonds privés ou semis privés qui sont souvent de vrais acteurs de politique industrielle mais qui, à terme, revendront leur acquisition et donc avec un suivi de reprise préparé et élaboré.

L'éclosion du secteur spatial, avec le maintien nécessaire d'un unique gros lanceur pour des missions cargo, gros satellites ou vols habités, voire missions de longue durée, finançable en commun, ne doit pas empêcher la germination de projets différents dans une concurrence intelligente. Comme pour d'autres secteurs, les grosses structures « championnes » pourront couvrir les start-up, scale up et autres PME et leurs projets, en maintenant si possible un lien à long terme, avec par exemple des licences, pour éviter le départ vers d'autres continents. La notion de souveraineté, ou plutôt d'autonomie stratégique, portant plus sur la décision que sur la capacité propre, doit être une fois pour toute comprise et validée par tout le monde, incluant éventuellement de façon limitée des industriels partenaires non membres de l'UE mais avec des implantations au sein de l'UE en accord avec ses règles et sur des domaines non sensibles, n'empêchant pas ensuite des coopérations par exemple pour le lancement des satellites. En dehors des programmes jugés « stratégiques » nécessitant des fonds publics pour la recherche et développement, les projets doivent se rapprocher de formats « commerciaux » pour sortir de la

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think Tank des dynamiques européennes

culture de facilitation financière et pour alimenter une certaine concurrence salvatrice tout en cherchant à réguler la possible fragmentation. Il doit en être de même pour la défense et la sécurité. La gouvernance EUSPA-ESA doit être complémentaire et intelligente afin de mieux orienter et animer les agences et les partenariats extérieurs, notamment à travers les grands projets structurants.

S'agissant du marché unique et de ses quatre valeurs, mais qui peut aussi se protéger de la concurrence étrangère, et sauf élaboration de grands accords commerciaux industriels de défense, le Buy European Act, généralement uniquement défendu par la France, pourrait être au moins « raisonné » et aider à se poser à chaque fois les bonnes questions de savoir si le produit existe, s'il est disponible, s'il est trop cher ou s'il s'agit de géopolitique. Une vraie approche BCG, sur les investissements à réaliser à court et moyen terme par rapport au délai de livraison attendu, est nécessaire pour justifier et comprendre toute action qui pourrait paraître surprenante pour d'autres. Le label d'incitation « Made in Europe » peut être tiré par l'armement avec un bonus d'aides et un partage de risques à définir pour une part européenne « substantielle », selon le code des douanes de l'Union, si possible supérieure à 60%, dont réalisé à 30% par des PME de l'UE réparties dans plusieurs pays, montrant un effet de levier de la relation « institutions, état, industries », notamment si les industriels font part d'une volonté de transparence avec coûts objectifs et livres ouverts, et s'ils suivent une règle optimale de coût, délais, performance sur leurs projets.

Les coopérations comme MGCS dans l'armement terrestre, ou SCAF pour les systèmes aéronautiques, développés par initiative industrielle et étatiques nationales sont des projets structurants. Ces solutions de rapprochement au sein d'identités fortes doivent être menées avec soin et souvent laisser les produits se développer dans un premier temps, voire dans la durée, avec les marques propres et se focaliser sur la recherche et le développement à moyen et long terme comme PSA dans l'automobile sans forcément chercher de rapprochements forcés. De multiples projets sont désormais développés dans le cadre des nouvelles dispositions communautaires, mais avec des risques liés qu'il convient de les réaliser au-delà de la recherche et des prototypes, où chacun veut disposer de ses matériels et surtout les maintenir, accroissant souvent les coûts, notamment dans la défense. Bien d'autres projets ont germé dans les domaines terrestres, aéronautiques et navals avec ou en dehors des dispositifs EDIRPA et du Fonds Européen industriel et technologique de Défense (FED - EDF), formidable outils de coopération pour les développements futurs. Ils doivent pouvoir être ouverts en dehors de l'UE mais avec regard particulier en dehors de l'Europe au-delà de la simple contrainte de cotisation et avec une plus grande autonomie financière, comme les structures de l'OTAN, qui, pour la recherche, procède comme Eureka avec des décisions au fil de l'eau pour ne bloquer aucune initiative avec besoin et réponse rapide.

En terme de comparaison, il n'est pas similaire de financer ensemble un même site, que de financer l'acquisition d'avions, de navires ou de chars dont chacun a besoin sans propriété partagée, sauf à faire baisser le prix unitaire par engagement de commandes, vite gommé par le fait que les partenariats sont souvent plus chers dans l'armement que dans le civil, qui fait pourtant la guerre tous les jours, sous prétexte de souveraineté. De la même façon, si deux partenaires s'entendent sur la réalisation et la maintenance d'un moteur, mieux vaut savoir en connaissance de cause qui fabriquera la partie chaude, génératrice d'activité. Il conviendrait d'inciter à mener des études, même sous forme de chaire civilo militaire sur des programmes

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think Tank des dynamiques européennes

duaux, comme nous avons essayé d'initier par exemple sur certains hélicoptères, pour rendre similaires les business modèles comme pour l'avion A400M, certes qui a connu des déboires liés à l'onde de choc provoqué dans les activités civiles.

Les partenariats ne doivent pas perdurer des solutions mono-constructeurs performantes qui doivent aussi être soutenues, avec possibles sous-traitances croisées intra-européennes favorisées, et avec si possible une « concurrence intelligente » permettant aussi de proposer de concert plusieurs produits différents à un client. Ces projets peuvent aussi être financés en communs sans retour industriel direct mais avec possible juste retour global sur d'autres sujets avec un bonus possible sur les aspects duaux, comme par exemple pour financer un porte avion qui semble ne concerner que les pays maritimes. Certains partenariats devraient être valorisés comme des modèles, comme la coopération/collaboration CAMO entre la France et la Belgique à la fois sur les matériels, qui peuvent être interchangeables, la réalisation industrielle avec un effacement des exigences de contreparties, les troupes dans des utilisations communes et la formation.

On peut comprendre que les Etats-Unis préfèrent financer des fabrications d'armement dans leur pays, qui vont chez leurs entreprises, plutôt que les voir s'évaporer sans résultat en Ukraine face à la corruption. La Commission devrait également en faire de même plutôt qu'envoyer des fonds non pilotés et gérés on ne sait comment, comme pour toutes ses politiques de voisinage, et même ses politiques de cohésion. Au même titre que la France pouvait reprocher à la Pologne de s'acheter des avions étasuniens en utilisant les fonds européens, permettant ainsi de libérer du budget pour d'autres investissements, on peut comprendre aussi que l'effort de défense demandé par les Etats-Unis aux pays européens vise à éviter qu'ils investissent dans d'autres domaines pour renforcer d'autant leur balance commerciale et alimenter la guerre économique.

La stratégie industrielle de défense doit aussi se rapprocher du Chips Act sur les semi-conducteurs pour mieux valoriser les éléments et caractéristiques de sécurité à maintenir et notamment ceux employés en opération en dehors de l'exploitation civile, sous peine de tomber dans le risque DEEE et REACH où les industriels risquent d'enlever les éléments sensibles pour éviter les lignes de fabrications couteuses, même si financées. De la même façon la R&D de défense et duale doit se développer au sein même du PCRD et ne pas être cloisonnée, sous peine de ne plus avancer, comme avant le plan Juncker et surtout 2022 si les conflits se tarissent.

Si le contrôle des investissements étrangers est désormais mis en place, il doit être renforcé pour les entreprises de défense par une commission spéciale et une veille doit être faite sur l'audit des comptes et l'évaluation avec la réactualisation de la règle "not big for only", pour une part plus grande des cabinets européens

Les programmes européens doivent intégrer des choix communs figés « by design » tout en reconnaissant des spécificités particulières, sans les blâmer, qui pourront ensuite être mises dans le puzzle de la segmentation dépendante et interdépendante. Il doit rester possible de s'approvisionner chez un industriel d'un autre Etat membre en fonction du besoin même avec des versions différentes dont souvent il faut a priori faire un choix et qui crée ensuite la discorde sous prétexte de problématique de « gestion de configuration », alors qu'il convient uniquement de suivre les processus de maintenance de façon stricte sans dérive des datapackage initiaux.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think Tank des dynamiques européennes

Si le Fonds Européen (de R&D) de défense force un peu la recherche de partenariats, n'oublions pas que ces derniers signifient coopérations, collaboration dont sous-traitance, et alliances. En matière de recherche, le retour d'investissement ne doit pas forcément être géographique mais attribué de façon intelligente selon certaines compétences existantes ou manquantes au sein de toute l'Union dans une logique de segmentation et de dépendance dans l'interdépendance, évitant aussi la fragmentation, comme nous y reviendrons à la fin de ce courrier. Les dispositifs mis en place récemment pour les coopérations de recherche, innovation, développement et acquisition doivent se développer notamment désormais sur la sécurité, incluant la cyber mais avec obligation de définition d'impact, valorisation des travaux passés, et inclusions d'utilisateurs finaux et pilotage désormais en place dans le PCRD civil pour obtenir des résultats concrets au-delà du simple fait, certes également porteur, de rassembler des partenaires. L'éthique ne doit pas empêcher la recherche et l'innovation d'avancer et peut justement bénéficier du cadre contrôlé de la défense pour tester certaines limites acceptables ou non, notamment sur les machines autonomes.

Des structures comme l'OCCAR sur le management de projets dont de cybersécurité mais aussi l'ISL sur la recherche franco-allemande devraient être valorisées sur des sujets duaux et associer plus de nations que leur noyau dur initial. Si la NSPA peut représenter un guichet intéressant pour les industriels appartenant aux états membres de l'OTAN, un même dispositif peut être réalisé pour les programmes et les besoins industriels des pays membres de l'UE.

Si le lien franco-allemand est réclamé par les autres pays pour donner le ton, d'autres « moteurs » auxiliaires, doivent être considérés et valorisés, comme par exemple la Pologne et la Suède avec leurs spécificités. Les « plus petits pays », autre que franco-allemands, dépendants car non capables seuls de construire une offre complète, peuvent par contre établir ensemble une offre compétitive. Enfin, même si la France et l'Allemagne doivent se parler, il n'est pas obligatoire qu'elles travaillent ensemble. Elles peuvent aussi développer des capacités complémentaires et non concurrentes. Par ailleurs, au-delà des Nations, les structures régionales sont des éléments essentiels pour les dynamiques européennes et des programmes inter-régionaux, utilisant notamment les vecteurs « interreg », doivent être favorisés dans la défense comme nous le connaissons dans les stratégies civiles, géographiques ou thématiques.

Dans le domaine cyber défense, il serait important de valoriser les anciennes incitations de création des grands consortiums européens (SPARTA...) au profit de grands projets pour limiter le risque de fragmentation du marché comme des offres, voir pour mieux identifier les éléments moteurs et les segmentations porteuses. Il convient d'encourager le rapprochement des industriels cyber aux industriels manufacturing, notamment dans les grands salons, pour développer les marchés privés au-delà des besoins publics au delà d'une simple sensibilisation.

Au-delà d'être un simple processus, le maintien en condition opérationnelle (MCO) et son immense face cachée génératrice de coûts et d'indisponibilité, devrait enfin être mieux comprise, analysée et valorisée en amont des projets, avec désormais l'Intelligence Artificielle, dans une approche structurante européenne. Nous tentons de poursuivre une grande étude générale en la matière avec l'espoir d'être soutenue par les institutions. Reprenant l'image du moteur, il est souvent important de savoir qui fabrique et entretient les parties froides et chaudes pour en

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think Tank des dynamiques européennes

récupérer les affaires de maintenance. En cas de conflits de répartition, des compromis et autres arrangements sont possibles entre projets à travers l'UE.

L'export connaît des désaccords pour les ventes extra européennes qui peuvent bloquer tout projet de coopération. Lors des projets et programmes, il convient donc de ne rapprocher que les industriels des nations qui sont en accord en amont sur les règles export, souvent en harmonie avec les principes européens, mais également de considérer les autres points de vue et valeur sans les blâmer. Un export et une concurrence interne intelligente, présentant de concert plusieurs offres en simultané à de mêmes clients, pourraient optimiser les ventes et même les connaissances sur les produits respectifs. Les compensations industrielles, transformées en coopérations en Europe, existent encore à travers le monde et peuvent être utilisées comme vecteurs de développement sur la base de partenariats créées entre PME. Une base de données export multidomaines, sorte de bourse européenne, pourrait être mise en place au sein de la nouvelle direction générale, voire dans une nouvelle agence.

Le sujet du nucléaire doit être abordé par tous les Européens, éventuellement financé par tous, tout en laissant la France comme seule représentante au Conseil de sécurité mais avec consultation des donateurs, ce qui pourra remplacer une certaine contribution étasunienne potentiellement non utile. Si la dissuasion consomme peu de munitions, la France, comme le Royaume-Uni, nations combattantes, connaissent depuis longtemps les aspects de risque logistique et d'approvisionnement, avec un risque réel à partir d'une certaine durée, camouflé derrière les efforts ponctuels. Il serait bien entendu dommageable que l'expérience ukrainienne ne soit pas valorisée et que les initiatives prises ne soient pas pérennes. La Commission se doit de continuer son rôle d'animation en apportant une valeur ajoutée avec méthode. Pour rassurer au regard de certaines initiatives non prévues par les traités, notamment pour l'achat de munitions sauf à utiliser la compétence exclusive des règles de concurrence, voire partagée du marché intérieur, il serait intéressant de prévoir une possible disposition des traités visant un transfert de compétence momentané, comme savent le faire la Suisse et ses cantons, ne serait-ce que pour tenter certaines expériences structurelles, dont citées ci-avant.

Les aspects environnementaux semblent désormais acquis pour la défense, comme nous l'avons initiés en France à la Délégation Générale pour l'Armement (DGA) dès les années 2000, où nous avons décidé de nous conformer au maximum à la réglementation civile sauf dérogation plutôt que l'inverse. Mais il est important de rappeler que cette disposition ne peut et ne doit pas mettre en risque l'efficacité opérationnelle, comme par exemple l'utilisation préconisée de moteurs de nouvelle génération potentiellement non compatibles avec le carburant disponible où la non acceptation de substances dangereuses utiles à certaines protections tant que certains substituts ne sont pas disponibles.

Cette DGA, qui ne représente pas une structure de coût mais de réduction de coûts, en train de se remodeler en France, chargée de trouver la bonne adéquation entre besoins, moyens et technologie, est régulièrement remise en cause par les utilisateurs, mais semble être finalement reconnue comme un exemple de relation état – industrie en Europe et mériterait une approche particulière au niveau des institutions. En terme de valorisation, nous proposons d'ailleurs ce modèle en dehors de l'armement, notamment dans la santé.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think Tank des dynamiques européennes

L'initiative de boussole stratégique, déjà obsolète et élaborée par des personnes trop spécialisées, doit néanmoins être maintenue, établie pour 5 ans et revisitée annuellement ou en cas de crise. Peut-être serait-ce intéressant de considérer des mini-boussoles par groupes de pays (nordiques, baltes, Visegrad, ibériques...) afin de conserver l'effet plate forme et la valorisation d'apports pour éviter la non adhésion et donnant ensuite une marche générale. Cette boussole peut notamment servir à désigner les Etats-membres pouvant intervenir, notamment au niveau diplomatique, pour le compte de l'UE. Les autres initiatives de plate forme comme 5+5 en méditerranée doivent être valorisées dans d'autres secteurs.

Comme vous le voyez, nous travaillons et écrivons sur l'OTAN, vecteur d'intégration européenne, inscrit notamment dans les traités européens, où les Etats membres peuvent travailler en détachement, avec son nouveau secrétaire général néerlandais issu d'un état membre cette fois au sein de l'UE. Les relations sont bien entendu essentielles, surtout après les nouvelles élections étasuniennes. En dehors du soutien à l'Ukraine, il apparaît également évident que la demande d'accroissement des budgets de défense en Europe profite aussi aux Etats-Unis. Le principe de base retenu et intangible semble être que les Etats-Unis regardent désormais vers l'Asie et ses risques sur sa côte ouest. S'ils décident d'être moins présents en Europe, ils ne laisseront sans doute pas le contrôle unique de la situation aux Européens. En cas de changement de gouvernance, il suffira de prendre ou reprendre le même fonctionnement de fonctionnement et d'intervention, avec un commandement tournant européen et non la réinventer au sein de l'UE. Restera à trouver une place interdépendante avec les autres membres non européens.

Il en va de la recherche d'une identité particulière, valorisant en son sein les savoirs, les savoir faire et savoir être européens, unis dans la diversité, et notamment dans la dynamique de transformation. En plus de manœuvres, qui peuvent notamment ouvrir des orientations sur l'imbrication des forces, sur les plans logistiques, les travaux OTAN UE doivent s'accroître sur l'interopérabilité "by design" des matériels, et une logique d'appels à projets à partir des notions connues pour la transformation et désormais utilisées par l'UE pour l'innovation à savoir notamment les impacts, la valorisation de l'existant et l'identification d'utilisateurs finaux pour en assurer le succès. Il pourrait être intéressant de mener avec l'OTAN, notamment par l'apport de l'IA et de jumeaux numériques, des simulations d'économie de guerre en Europe avec différents degrés d'intensité, voire uniquement de révision de politique des stocks, mais également l'étude de nouvelles implantations d'usines ou transformation d'activités de façon mesurable, réalisable et déterminée dans le temps, voire créer un observatoire permanent à cet effet veillant à la fois à la défense civile et la défense économique au-delà de la défense militaire.

S'agissant du bouclier antimissile européen, les discussions d'acquisition voire de partenariat doivent être analysées avec réalisme et de façon constructive pour ne pas faire le jeu de la Russie, voire d'autres pays tiers, avec un couple franco-allemand qui cherche à rester dans une certaine dynamique unie dans la diversité. Si le moteur franco-allemand paraît essentiel et si tout était possible pour la France après guerre en terme de leadership, notamment avec l'Allemagne, les choses ont désormais changé et la France ne doit pas s'émouvoir d'autres alliances, tout comme l'Allemagne doit pouvoir annoncer ses choix à la France avant toute décision sans pour autant que l'une ou l'autre partie les bloquent. Il convient d'envisager à chaque fois des labels renfermant une ou plusieurs solutions afin de les faire mûrir. Si l'Allemagne est meneuse sur les terres, la France peut très bien prendre le leadership complémentaire de la protection des côtes et des ports affirmant par là même sa puissance.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think Tank des dynamiques européennes

maritime pour la détection, l'alerte, l'identification et l'intervention sur des missions civiles militaires beaucoup plus larges que terrestres. Le vecteur côtier pourra notamment renforcer la dynamique 5+5 entre pays Sud européens et Nord Africains. N'oublions pas non plus qu'en 2021 a été lancé le programme Hypersonic DEFence géré par l'OCCAR dans le cadre du Fonds Européen de défense en, vue de la Protection contre les menaces aériennes à haute vitesse entre la Belgique, l'Allemagne, la Norvège, la Pologne et l'Espagne.

La dimension maritime avec la protection des côtes, des ports et infrastructures sensibles, des convois, des pêcheurs, des ressources doit être un effort affirmé avec les aspects institutionnels, industriels et opérationnels, du signal à l'intervention pour toute forme de risques civilo-militaires dont activités illégales et suspicieuses, avec une menace qui évolue. Les catastrophes et attaques plus ou moins liés aux conflits, mais avec ses aspects communs et spécifiques selon que l'on considère les intérêts en jeu, doivent recevoir des réponses mesurables, réalistes et réalisables en matière d'efficacité sans oublier les éléments de coût délais performance et d'analyse de la valeur. Sans doute est-ce une opportunité de renforcer l'agence Frontex au niveau maritime, qui devrait d'ailleurs disposer de budget propre augmenté et non pas des matériels mis à disposition, pour une cohérence sécurité entre engagement des garde frontières et des affaires de défense pour la réalisation de projets. Il en va aussi de la recherche de nouvelles réponses mais aussi parfois des lunettes différentes comme notamment les notions de « garde côtes » et « garde frontières » entre la France et les anglo-saxons, comme l'étaient les missions maritimes initiales entre les Français, plus à même de protéger les côtes et les ports, et les Britanniques de protéger les convois.

D'un point de vue opérationnel, certaines structures, comme l'Eurocorps, avec un budget propre, devraient être mieux mises en avant pour la coordination des forces, comme dans le cadre de l'OTAN. Le modèle des casques bleus européens devrait rejoindre le modèle Frontex sur la protection des frontières. La création d'une académie européenne de défense, idée lancée depuis la France, mériterait une attention particulière en valorisant notamment l'extraordinaire adaptation dont ont du faire preuve les forces du centre Europe et traitant de l'approche globale de la préparation à la guerre, du conflit mais aussi jusqu'au retour à la paix. Nous insisterons sur un sujet à la fois industriel et opérationnel que sont les clubs utilisateurs, qui ne demandent pas beaucoup d'argent ni d'investissement mais qui peuvent apporter une optimisation dans les choix de matériels, leur emploi et leur maintenance. Ces clubs peuvent aussi rassembler industriels et utilisateurs pour un contact direct, pourraient être opérés au sein de l'OCCAR pour ses programmes propres mais pourquoi pas lui être délégué, pour les programmes annexes.

Le retour d'expérience ukrainien, formidable laboratoire qui a réveillé les consciences, en espérant néanmoins un arrêt de combats violents sur plusieurs milliers de kilomètres à nos frontières, doit être analysé méthodiquement et régulièrement à la fois au niveau des matériels, de la fabrication, de la maintenance et de la formation. En attente d'une possible intégration graduelle dans l'espace européen conformément aux critères demandés, et si elle en représente une force identifiée au-delà de simples valeurs, voire dans l'OTAN avec ses expériences, une nation voisine neutre sera de toute façon un atout pour l'UE en terme de maîtrise des risques de son puissant voisin qui peut être imprévisible, notamment avec son dirigeant actuel. De très nombreux écrits ont été produits sur la situation conflictuelle et sont à la disposition de la Haute représentante qui se rapportera aussi sur la partie dédiée dans nos anciennes 78 propositions.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Espérant avoir retenu votre attention,

Recevez mes sincères salutations et mon profond respect.

François CHARLES Président de l'I.R.C.E.

fcharles@irce-oring.eu +33 (0)6 23 19 56 05

Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – www.irce-oring.eu

Le Think et Do Tank des dynamiques européennes

Inscrit au registre de transparence des Institutions européennes

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – www.irce-oring.eu – contact@irce-oring.eu